

CONTRAT RIVIÈRE : AU SERVICE DE LA CONTINUITÉ DES COURS D'EAU

Pour préserver et améliorer la qualité de l'eau et le fonctionnement des cours d'eau et des milieux aquatiques, le contrat rivière est un outil essentiel. Retour sur un bilan concret et réussi pour le programme lancé dans le cadre du premier contrat.



Passage à gué sur une rivière restaurée à Vielmanay

Soutenu par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et la Région Bourgogne-Franche-Comté, le contrat territorial Vrille Nohain Mazou permet de mobiliser des financements et des partenariats techniques pour la mise en œuvre d'un programme d'actions en faveur des milieux aquatiques. Signé en 2017, il est porté depuis 2018 par la Communauté de Communes Cœur de Loire en partenariat avec les Communautés de Communes Puisaye Forterre, les Bertranges et Haut Nivernais Val d'Yonne. Ce sont aujourd'hui deux agents qui sont mobilisés pour ce vaste secteur.

LES OBJECTIFS DU PLAN D' ACTIONS

- Maintenir ou restaurer le bon état écologique des eaux, via la renaturation de cours d'eau,
- Diversifier l'habitat pour les poissons et invertébrés,
- Restaurer la continuité écologique pour la libre circulation des poissons et des sédiments,
- Entretenir la ripisylve (végétation bordant les cours d'eau).

LE CADRE DE CE PREMIER CONTRAT

Les actions couvrant la période 2017-2021 étaient découpées en 3 volets :

- **Volet A** : Réduire les pollutions diffuses d'origine agricole pour améliorer la qualité des eaux du territoire avec des actions comme la réalisation d'études sur les pressions agricoles ou encore des études sur les Bassins d'Alimentation de Captages sensibles (BAC).
- **Volet B** : La restauration des milieux aquatiques grâce à la renaturation des cours d'eau, la mise en défens, l'implantation

de passages à gué, la restauration de la continuité écologique ou encore l'amélioration de la connaissance ont été des actions clés de ce volet.

- **Volet C** : Améliorer le suivi et la communication sur les milieux aquatiques auprès du grand public avec des animations pour les scolaires et le grand public.

LES RÉALISATIONS

Laurent Mailly, technicien milieux aquatiques, nous détaille le type de travaux mis en œuvre :

« Nous travaillons sur 600 km de rivières environ et notre objectif est d'atteindre un bon état écologique (chimique et biologique) des masses d'eau. Cela peut passer par la mise en place de passages à gué sécurisés pour les troupeaux, ce qui évite la détérioration des berges et l'installation de clôture pour préserver du piétinement bovin (jusqu'à 8 km en 2020). Nous remettons des pierres, du sable, du bois dans certains endroits pour revitaliser l'habitat dans la rivière. Nous identifions les freins (barrages, ouvrages) qui empêchent le cheminement des poissons et sédiments.

Nous préconisons des solutions pour l'entretien des bords de cours d'eau et nous accompagnons également les communes lorsqu'elles ont besoin de conseils.

Nous nous attelons également à la préservation des zones humides avec un premier inventaire qui a été réalisé sur 4 communes ainsi que du suivi d'espèces patrimoniales avec la Société d'Histoire Naturelle d'Autun. »



Restauration de la Sillondre à Châteauneuf-Val-de-Bargis

UN NOUVEAU CONTRAT À L'ÉTUDE

Le contrat courant sur la période 2017-2021 arrivant à son terme, un bilan a été fait par les bureaux d'études Altereo et Voix Croisées. Il porte sur les actions mises en œuvre en s'appuyant sur une analyse des fonds mobilisés par rapport aux actions prévues initialement, et sur l'évolution écologique des masses d'eau et leur impact.

Claire Picard, animatrice du contrat, nous détaille la méthodologie :

« Nous avons organisé deux ateliers avec les partenaires techniques et financiers afin d'analyser les réalisations. Dans un premier temps, un atelier bilan a été organisé, suivi par un second dédié aux perspectives d'avenir. Ce premier contrat territorial était très ambitieux et certaines actions restent à planifier pour l'avenir. Une bonne dynamique a cependant été mise en place à partir de 2019. Au commencement des travaux, les nombreux échanges avec les riverains nous ont permis de répondre à leurs questionnements.

Par ailleurs, l'expérience de ce premier contrat va nous permettre de renforcer la communication entre les partenaires et de les associer pleinement à l'élaboration du nouveau contrat (définir les cibles, les priorités...) toujours autour de nos thèmes que sont les milieux aquatiques, la qualité de l'eau et la quantité d'eau au regard du changement climatique qui se fait de plus en plus ressentir.

Pour construire le futur contrat, des ateliers vont être mis en place : que voulons-nous dans 6 ans ? Comment y parvenir ? Les réponses nous permettront de nous atteler à la rédaction du prochain contrat et de notre plan d'attaque, qui comportera des fiches-actions détaillées. Nous nous donnons une année pour le concevoir. Par ailleurs, le récent diagnostic sur les pratiques agricoles rédigé par Céline Gaullier, a été très utile pour explorer les pistes d'actions à étudier. Il sera pris en compte dans le prochain contrat et permettra de cibler des actions adaptées aux problématiques que nous rencontrons. »

LES CHIFFRES CLÉS

14 KM DE CLÔTURE

installés, évitant le piétinement des berges et favorisant la reprise de la végétation

26 ABREUVOIRS

ou passages à gué implantés permettant le franchissement des cours d'eau et l'abreuvement du bétail

1200 MÈTRES LINÉAIRES DE COURS D'EAU AMÉNAGÉS

pour la restauration du lit mineur, des berges et la diversification des écoulements

3900 M DE BERGE AGENCÉS

pour la restauration de la ripisylve (végétation bordant les cours d'eau)

12 000 M DE COURS D'EAU

ouverts à la circulation des poissons et des sédiments après la suppression ou aménagement de 5 ouvrages

LES PARTENAIRES

Collectivités, Agence de l'Eau, Fédérations de pêche, Chambre d'Agriculture, Région, organismes divers... Les actions de ce premier contrat territorial ont été subventionnées par :



L'agence de l'eau Loire-Bretagne à hauteur **de 60% à 80% selon les actions.**



La Région Bourgogne-Franche-Comté à hauteur **de 20% en moyenne**

Plus d'infos sur le site www.coeurdeloire.fr/rivieres-gemapi/